

La tournée du facteur rural Bernard VIGOUROUX

Les enjeux du service postal en milieu rural au XIXème siècle et aujourd'hui



OCTON – ST MARTIN des COMBES - Mai 2013
Balades du patrimoine A-R (départ : salle fêtes à Octon)
samedi 25 mai : 14 h - 17 h 30
Dimanche 26 mai : 10h - 12h (Parents et enfants) retour libre
Conférences avec diaporamas (salle des fêtes à Octon)
22 mai à 18h : Histoire de la poste par Alain Beauropert
23 mai à 18h : Regards sur la poste d'aujourd'hui par d'anciens postiers
Exposition du musée de la poste (HISTELPOST)
Salle des fêtes à OCTON du 23 au 25 mai (14h30-17h30)

Animation par le Mas des Terres Rouges et Histelpost



Le facteur rural au 19^{ème} siècle

La chute de l'Empire et les manoeuvres de Talleyrand permettent au petit-fils de Louis XV, frère de Louis XVI et comte de Provence de rentrer à Paris et d'y rétablir la monarchie des Bourbon. C'est le début de la Restauration. Soucieux du peuple et des acquis révolutionnaires, la charte qu'il octroie en 1814 garantit les libertés fondamentales et le régime représentatif. A sa mort en 1824, Charles X lui succède. Il restera roi jusqu'en 1830 où Louis Philippe le remplacera après le fameux règne éclair de Louis XIX, petit fils de Charles X.

A cette époque, comment étaient organisées les communications écrites, le courrier ? Tout d'abord, un rappel : au début du XIII^{ème} siècle, il n'existait pas d'organisation spécifique, le transport du courrier se faisait de la façon suivante :

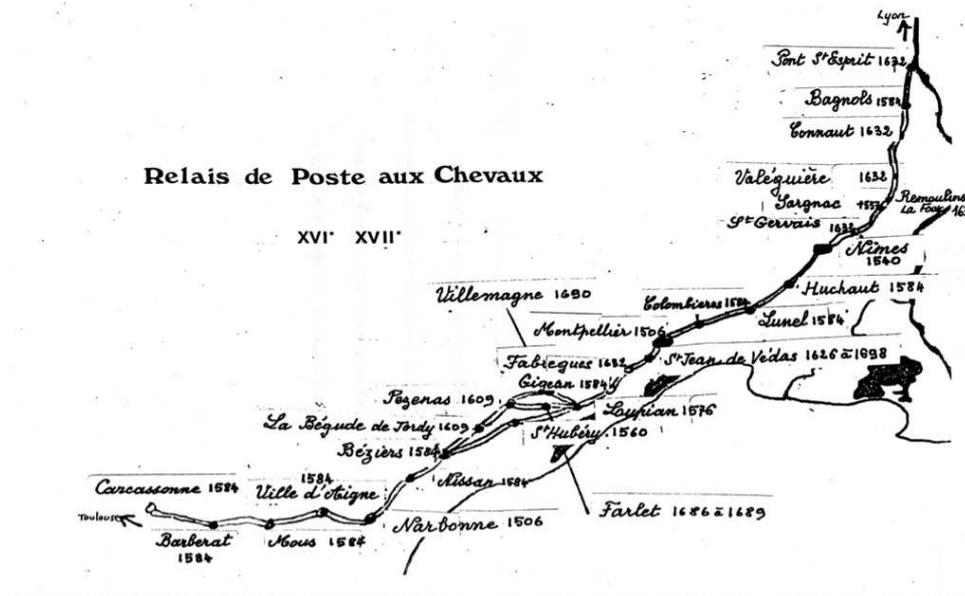
- Pour le Roi, des chevaucheurs,
- La communication entre autorités royales et provinciales était assurée par des messagers, ainsi que pour les consuls des cités et pour les Universités,
- Pour la population, des bénévoles,

La poste existait dans le Languedoc et elle était reliée à celle de Lyon à Marseille par la traverse de Bagnols s/Cèze ; 2 preuves :

- Une lettre du 9 juin 1565,
- Un procès verbal des Etats du Languedoc.

En 1622, ce fut la création des messageries de Montpellier :

- 1 courrier deux fois par semaine vers Paris,
- Création des bureaux de Béziers, Pézenas et Lunel.



Comment était réalisée la distribution ?

- La Poste assure le transport du courrier de ville à ville,
- Il n'existe pas de service postal pour les lettres nées dans la ville et à distribuer dans la ville,
- Les habitants devaient faire porter leurs missives par un domestique ou un messenger,

Deux expériences eurent lieu à Paris :

- La première en 1653 grâce à Jean Jacques RENOUARD de VILLAYER ; ce fût un échec
- La seconde en 1758 : Claude Humbert PIARRON de CHAMOUSSET propose un projet : « Une poste particulière dans notre bonne ville de Paris » qui, malgré quelques réticences voit le jour le 5 mars 1758.

Dans les campagnes :

- Jusqu'en 1830, les habitants des campagnes n'accèdent à aucun service de distribution à domicile,
- Dans certains cas, très rares, la commune appointe un « messenger administratif » chargé de rapporter le courrier des habitants de la ville voisine,
- Les lettres étaient gardées 3 mois puis versées au rebut ! Jusqu'à 300 000 par an !

Enfin, en juin 1829, le roi Charles X, soucieux de ce que toutes les communes du Royaume de France bénéficient de la levée et de la distribution du courrier, signe la loi sur le service de la poste rurale (dite aussi *loi Sapey*), afin que ce service soit mis en œuvre dès le premier avril 1830. Cette loi de juin 1829 porte « établissement d'un service de poste dans toutes les communes de France » à partir du 1^{er} avril 1830,

Elle fut suivie d'une circulaire d'application de mars 1830,

La Direction Générale des Postes établira une instruction sur le service rural en avril 1830, instruction qui sera suivie de circulaires d'application.

Les facteurs

Le terme « facteur » tient son origine du latin « factum », celui qui fait ; ce terme apparaît en 1652 à Paris au moment de la 1^{ère} expérience de la Petite Poste à Paris.

En 1830, l'administration en recrute 5 000 dans les rangs les moins aisés de la population, en particulier dans les « demi-soldes », ils seront 19 000 en 1876 ; ils parcourent entre 27 et 40 kms par jour, En 1830, le facteur ne porte pas d'uniforme mais, pour être reconnu, certains se financent leur costume. Celui-ci sera généralisé le 9 décembre 1835.



Tenue d'un facteur rural vers 1835
Musée de la poste - Paris



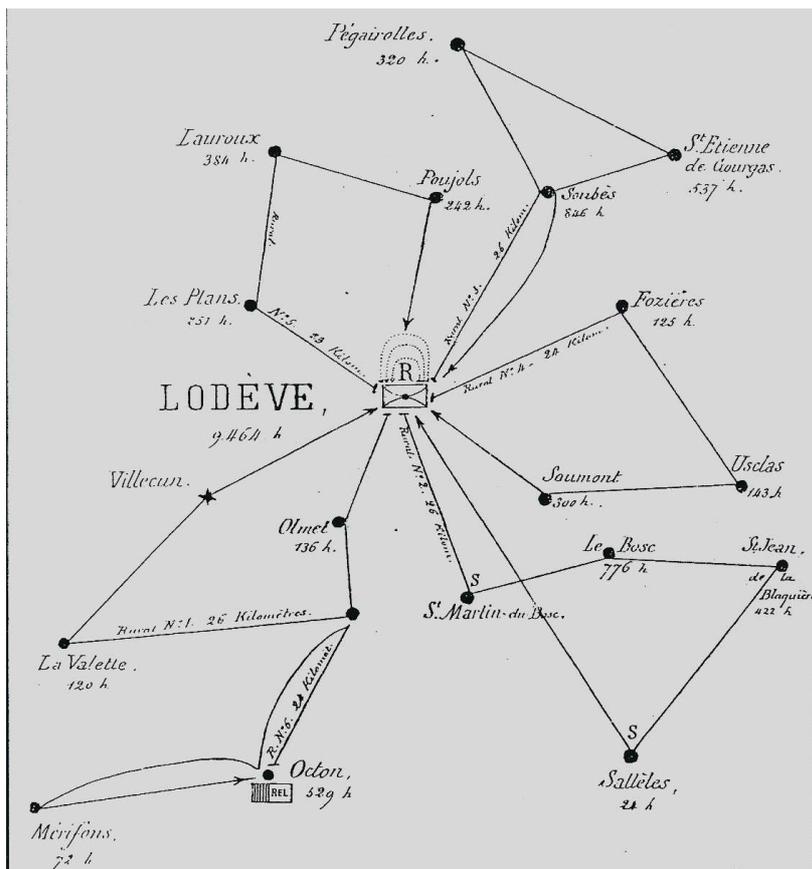
Boîte aux lettres 1850-1880
© Photo Musée de la Poste Paris

Le service rural, en fait service de collecte et de distribution du courrier dans les communes rurales et les campagnes, désigne une vaste organisation financière (un budget colossal de lancement de 6,1 millions de F pour l'époque, soient 132 000 euros de nos jours), humaine (près 5 000 hommes initialement) et matérielle (plus de 35 000 boîtes aux lettres à installer et à entretenir) visant à mener à bien cet objectif.

- d'une organisation, certes pas créée ex nihilo (sur les ruines des messagers piétons), mais pensée dans une optique politique, territoriale et policière et non dans un but humaniste ou pédagogique. Car c'est bien là une originalité du service rural...

Dans notre département :

- Vers 1822/1823 lettre du préfet de l'Hérault à tous les maires du département :
- Question : « à quel bureau de distribution souhaitez vous être rattachés ? »
- Lettre de rappel le 8/05/1824,
- Les réponses permettaient d'organiser les tournées.



En 1873, le bureau de poste de LODEVE organise les tournées selon le schéma ci-contre (Source : HISTELPOST)

Ces tournées ont fait l'objet de nombreuses modifications au cours du temps pour les nécessités du service, mais aussi, en fonction des « revendications » des communes desservies. Ce qui sera le cas pour OCTON qui réclame dès 1881 la création d'un bureau de poste. En effet, on remarquera, sur le schéma ci-dessus, que le facteur d'Octon est un facteur de relais qui reçoit (au PUECH), à chaque tournée, des mains du facteur partant du bureau de Lodève, les lettres qu'il doit distribuer selon des modalités qui seront précisées au cours de la balade.

**Une brève histoire du bureau de poste d'Octon
à la lecture des délibérations du Conseil Municipal
(Source : archives municipales et départementales)**

Le 18 janvier 1824, le CM de la commune « s'est assemblé à la salle de la mairie » sous la présidence de M. Etienne Reynes, maire, et « fait le choix, attendu la proximité du lieu et les rapports journaliers des habitants, du bureau de poste de Clermont » pour le service du courrier.

Nous ne savons pas à quelle date précise le premier facteur rural a desservi la commune, car les archives départementales n'en ont pas conservé la trace. Nous nous bornerons à considérer que ce service a été mis en place au mois d'avril 1830, comme nous l'avons indiqué, plus avant dans ce livret, d'une manière générique pour l'ensemble de la France. Toutefois, l'intérêt et la prise en compte de cette nouvelle organisation administrative prennent un certain temps pour entrer dans les

représentations sociales et les usages des habitants en milieu rural. Il faut attendre le 12 novembre 1845 pour que le conseil municipal fasse état d'une exigence plus importante : *« depuis longtemps le service de la poste aux lettres est fait par un facteur qui ne se rend dans la commune que tous les deux jours. Ce service paraît insuffisant, il arrive souvent que les commerçants et les fonctionnaires de la commune éprouvent dans leur correspondance des retards préjudiciables, il importe d'y remédier. Déjà quelques communes voisines ont obtenu sur leur demande un service journalier, peut-être obtiendrons nous la même faveur. Octon indépendamment d'un commerce assez étendu en vins, grains, bois, etc. est le chef lieu d'une perception, d'un bureau de régie et la résidence d'un notaire. Ces motifs paraissent assez puissants pour nous déterminer à adresser une demande à l'autorité supérieure tendant à obtenir un service journalier du facteur rural de notre commune »*.

Il existe dans l'histoire des sociétés des épisodes où un changement important intervient dans les modes de vie. Le développement de l'éducation et une plus large ouverture sur le monde accompagnent, au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le volume des échanges commerciaux et l'essor industriel. L'usage de la lettre est facilité par l'alphabétisation d'une plus grande masse de la population des campagnes comme cela a pu être observé plus tôt en milieu urbain. La relation au temps et à l'espace change. On entre dans une société où la « contraction du temps » devient un élément majeur de l'organisation sociale. Ainsi, il faut prendre en compte le fait que le courrier arrive désormais par le train et non plus par la diligence ! Le 29 mai 1881, le conseil municipal d'Octon constate ce changement et réclame un service postal plus adapté, sinon plus performant : *« Que la commune d'Octon étant très éloignée d'un bureau de poste et n'étant desservie que par un facteur de relais, elle reçoit les dépêches vingt quatre heures en retard. Que cependant il serait facile d'améliorer cette situation par la création d'un bureau de poste à Octon qui serait à même de rendre de grands services aux communes environnantes. En effet, Octon est dans une position topographique tout à fait exceptionnelle ; au centre de la vallée du Salagou. Cette localité est environnée de sept communes toutes peu distantes du centre qui est Octon et relativement assez éloignées des bureaux qui les desservent. En sorte que si un bureau de poste est établi à Octon ces communes seraient desservies avec plus de régularité et sans aucune difficulté. En conséquence, monsieur le maire propose à l'assemblée d'adresser à l'administration supérieure une demande tendant à obtenir l'établissement d'un bureau de poste à Octon »*

Toutefois, la réactivité des pouvoirs publics n'est pas encore à la hauteur de cette nouvelle exigence des populations et les crédits nécessaires font encore défaut. Conscient de cette difficulté, le maire rappelle, le 6 novembre 1881, que le conseil municipal a demandé l'établissement d'un bureau de poste à Octon et qu'en attendant que cette demande soit prise en considération, *« il serait bon que pour activer la correspondance de demander à l'administration d'avoir le courrier du jour en obligeant le facteur qui porte les dépêches au Puech de ne partir de Lodève qu'après l'arrivée du premier train de neuf heures du matin »*. Lorsqu'on se penche sur les horaires des trains de Montpellier à Lodève on constate qu'il n'existe qu'un train du matin à 6h05 pour Montpellier au départ de Lodève et le train de Montpellier n'arrive à Lodève qu'à 8h50 ! Ce décalage dans le temps crée un délai d'au moins 24

heures pour répondre au courrier arrivé ! Une intervention du conseil général permettra d'obtenir un train complémentaire partant à 10 h du matin et de « régulariser cette situation regrettable ».

Par lettre du 16 novembre 1881, le Directeur des postes et télégraphes de l'Hérault propose de servir Octon par le facteur n° 1 de Lodève qui ne partira de son bureau de rattachement qu'après l'arrivée du train de 8h50. Mais, à la même date, les communes de Mérifons, St Martin-des-Combes et Brenas, pensant mieux obtenir le courrier du jour, sont collectivement servies par le Bureau de Lunas. Cet espoir d'amélioration est rapidement déçu et ces communes reviendront entre 1887 et 1893, dans le circuit du facteur d'Octon.



Carte postale de l'ancien bureau de poste d'Octon au début du XXème siècle (Collection M. J. Fuzier)

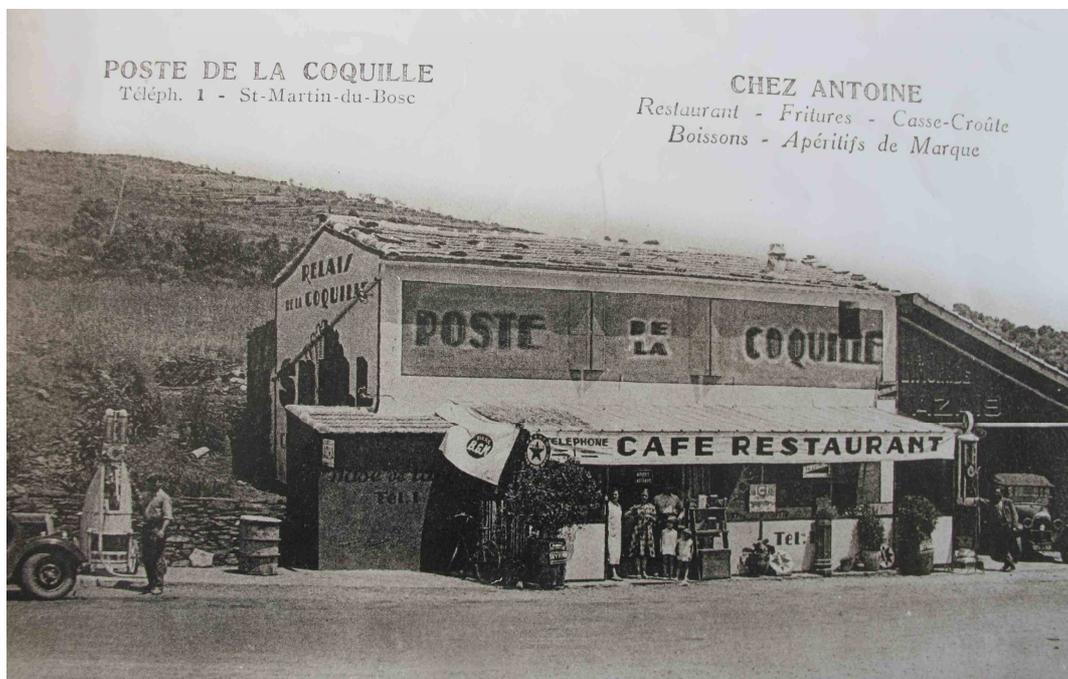
Le 5 mars 1893, le CM renouvelle sa demande d'un bureau de poste à Octon : « Depuis longtemps dit monsieur le maire, cette demande a été faite par les conseils qui nous ont précédé et la proposition n'a pas abouti, c'est que ces conseils se sont refusés à voter la somme nécessaire à la création et à l'entretien du dit bureau. Aujourd'hui, nous devons répéter la demande de nos prédécesseurs et prendre l'engagement de subvenir à toutes les dépenses qu'entraînera la création et l'entretien du bureau de poste. Le conseil considérant que dans la situation de notre pays éloigné de toutes les villes et des voies ferrées, le bureau de poste demandé est de toute utilité. S'engage à voter la somme nécessaire à cet effet ». Le budget insuffisant de la direction des postes et des télégraphes oblige donc la municipalité à puiser dans son budget pour réaliser une sorte d'antenne postale municipale. En effet, selon le directeur des Postes et télégraphes, la commune d'Octon doit renoncer à la demande d'un bureau de poste qui coûterait 2000 fr par an à la commune pour se contenter de l'établissement d'un sous-bureau de facteur-receveur municipal qui est appelé à rendre les mêmes services au pays et qui ne coûtera que 1200 fr. par an. A l'unanimité des membres présents, le CM accepte la proposition d'un bureau de facteur-receveur municipal qui pourra desservir en même temps les communes de Brenas, Saint-Martin-des-Combes et Mérifons. Le conseil municipal s'est assuré au

préalable de l'avis des maires de ces communes qui sont tous favorables à cette demande, « *d'autant que la commune s'engage à supporter tous les frais nécessaires* ». C'est ce que décide le CM du 17 août 1893 en votant un emprunt de 2000 fr. pour couvrir la dépense.

Pour conforter le fonctionnement de ce bureau, le CM du 11 octobre 1893 choisit le local proposé par Hippolyte Aussel. L'administration des postes accepte ce choix « *à la condition que le plan actuel soit modifié et rendu propice à l'exécution du service du facteur et convenable au logement de ce dernier* ». Les vérifications ont été faites et approuvées par un inspecteur qui s'est rendu sur les lieux pour s'assurer de la salubrité du local et de sa position par rapport aux divers hameaux qui composent le village. Dans la même réunion du CM, il est procédé à un appel d'offre pour assurer le transport du courrier de la halte ferroviaire de Cartels jusqu'au bureau d'Octon pour une mise à prix de 1000 fr.

Un Bail de neuf ans est signé avec Hippolyte Aussel le 12 novembre 1893 pour un loyer annuel de 200 francs. L'adjudication du transport du courrier entre Octon et Cartels, par véhicule hippomobile, est accordée à Emile Nimod.

Cette adjudication fait l'objet d'un affrontement politique entre les Républicains et les Conservateurs de la localité. Un courrier adressé au sous-préfet de Lodève par le comité républicain, et signé du député Paul Vigné, s'indigne de ce choix car le candidat serait celui de la « réaction ». Ils proposent, en vain, leur candidat, Auguste Pascal !



Carte postale : Halte de CARTELS dans l'entre-deux guerres (Collection privée)

Cette nouvelle organisation satisfait-elle les élus des communes concernées ? Une exploration des archives sur la période qui suit la mise en place du bureau d'Octon témoignent de conflits qui vont perdurer jusqu'à la Grande Guerre, car il devient de plus en plus indispensable d'être desservi le plus

rapidement possible et il est difficile d'accepter qu'une commune voisine soit un obstacle à ce désir. C'est par exemple le cas de Mérifons qui estime avoir la priorité sur Saint-Martin-des-Combes en raison de la situation géographique de celle-ci. En effet, elle est fait soumise aux aléas climatiques (pluies, neige, vent) dans les périodes d'hiver, ce qui retardent gravement le facteur dans sa tournée. Il en est de même pour Brenas qui estime être prioritaire en raison de la supériorité du nombre de ses habitants par rapport à Mérifons ou Saint-Martin-des Combes ! Ces rivalités sont lisibles dans les délibérations de ces communes :

Le 21 janvier 1894, le CM de Saint Martin des Combes : « *Constate que le bureau de poste d'Octon depuis sa création dessert les communes de Saint-Martin des Combes, Brenas et Mérifons, que la commune de Mérifons n'est desservie qu'après celle de SMC et BRENAS. Cette dernière demande que les rôles soient intervertis. Le conseil municipal de SMC considère que l'itinéraire du facteur rural tel qu'il fonctionne donne entière satisfaction à la commune de SMC, est heureux d'exprimer ses remerciements à la direction des postes et demande le maintien du statu quo* ». C'est donc le rejet pur et simple de la demande de Mérifons !

Le 13 juin 1909, le CM de BRENAS – « *Lors de la mise en vigueur du nouveau service postal dans la commune, c'est-à-dire depuis le 1er mars 1909, qui a divisé en deux la tournée du facteur qui desservait les communes de Saint-Martin-des-Combes, Brenas et Mérifons ce qui a occasionné la création d'un emploi de facteur auxiliaire ; les intérêts de la commune de Brenas (qui compte plus d'habitants que les communes de SMC et Mérifons réunies) ont été (...) un peu sacrifiés. On aurait dû logiquement, puisque c'est la plus conséquente, arranger la tournée afin qu'elle soit desservie la première, soit par le facteur titulaire soit par le facteur auxiliaire qui dans l'un ou l'autre cas seraient rentrés soit par Mérifons soit par St-Martin-des-Combes* »

Toutefois ces rivalités oublient que la charge financière du bureau de poste municipal incombe entièrement à la commune d'Octon dont la demande de prise en charge par l'Etat est demeurée lettre morte malgré une sollicitation du 21 mai 1896, adressée au Ministre des Postes et télégraphes, par le talentueux maire républicain Paul Vigné (dit Paul Vigné d'Octon)!

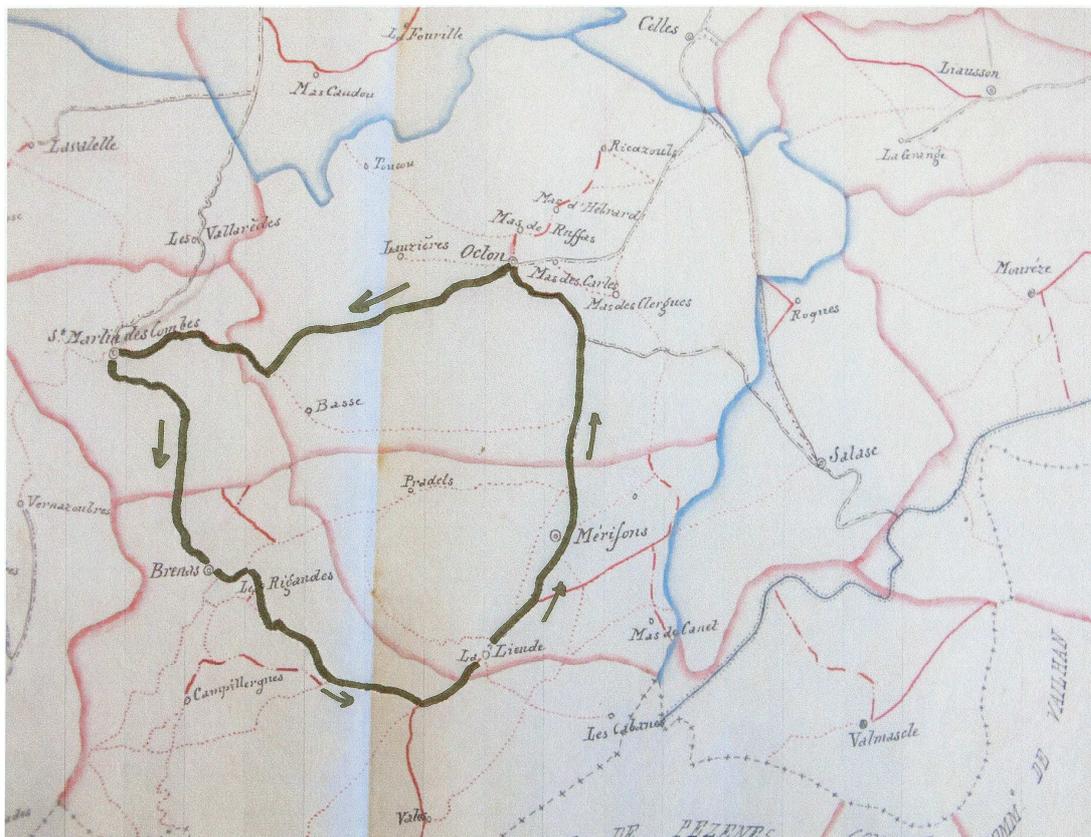
Le facteur rural Bernard VIGOUROUX

Nous avons choisi ce facteur car c'est l'un des premiers que nous ayons pu identifier sur la commune d'Octon. Il y réside de 1862 à 1883. Il nous semble, par ses origines et ses interventions sur le terrain, tout à fait illustratif des facteurs ruraux qui évoluent dans une période clé des mutations sociales et économiques des années 1880.

En effet, ces années sont marquées par la rénovation, voire l'ouverture, de chemins qui relient entre elles les communes de la vallée du Salagou et les grands axes de communication avec la ville (Clermont-l'Hérault, Lodève ou Lunas/Bédarieux). C'est par exemple la réhabilitation du chemin rural entre Octon et St-Martin-des-Combes qui sera emprunté par notre « balade du patrimoine » et dont on

souhaite qu'il soit utilisable par les charrettes. C'est aussi, le développement du réseau départemental de chemin de fer et son usage pour remplacer l'ancien transport du courrier par la diligence (malle-poste). C'est aussi le développement des marchés locaux et l'ouverture vers une économie pastorale et agricole nouvelle. Enfin, c'est la grande aventure de l'école publique, laïque, gratuite et obligatoire qui ouvre la voie à de nouvelles communications interpersonnelles et collectives.

Bernard Vigouroux va initier, à la demande de la commune de Mérifons, en 1881, une tournée du facteur rural qui perdurera jusqu'à la Grande-Guerre. Cette tournée ne sera véritablement en place qu'à la création du bureau de poste municipal d'Octon en 1893 et sa liaison avec la halte de Cartels. Ce circuit pédestre couvrait plus de 30 km. Il allait d'Octon à Octon en passant par St-Martin-des-Combes, Brenas, Mérifons (nous pourrions y ajouter quelques hameaux de proximité) et retour à Octon. C'est une tournée qui se situait dans la tranche maximale du total kilométrique journalier autorisé (32 km).



Carte de la tournée du facteur (circuit d'Octon à Octon), par Saint-Martin-des-Combes, Brenas et Mérifons.

Pourquoi cette limitation ? Dans une première approche, il s'agit de maîtriser le budget permettant de rémunérer les facteurs ruraux. En effet, le facteur des années 1830 aux années 1890 est rétribué « au kilomètre ». Donc plus il marche et mieux il est payé ! En effet, la rétribution officielle est de 6 centimes par km. Toutefois cette approche est incomplète car il faut tenir compte de la faisabilité du métier. En effet, chaque facteur effectue sa tournée tous les jours de l'année, le dimanche compris, quel que soit le temps ou sa forme physique (s'il ne peut pas effectuer son travail, il est remplacé et

n'est pas payé). Cette course désespérée, calculée sur une moyenne kilométrique de quatre kilomètres par heure y compris les temps de distribution et de ramassage du courrier, dure toute sa vie professionnelle. On comprend mieux la vie difficile engendrée par une rémunération très insuffisante et un exercice professionnel épuisant. On abuse même de lui en le transformant en ouvrier chargé d'entretenir et/ou d'installer les boîtes aux lettres dont il est responsable. Enfin, seul dépositaire des clés de ces dernières, il s'autocontrôle en remplissant une feuille sur laquelle figure le courrier à distribuer et l'emplacement du timbre à apposer pour chaque boîte aux lettres de la tournée. Cette feuille, signée du directeur dont il dépend, est appelée « PORT » et doit être remise à son bureau de poste pour chacune des tournées ! Sous le poids de ces contraintes, de nombreux candidats abandonnent en cours de route...

Bernard Vigouroux est né en 1822 à Lodève. Il exerce pendant un temps le métier de cultivateur à son retour d'une très longue période militaire (plus de six ans). Il sera surnuméraire – employé pour effectuer des remplacements - au bureau de poste de Lodève au cours des années 1850 avant d'être recruté en 1860 comme facteur rural dans ce même bureau et affecté à la tournée numéro 6 en étant astreint à se loger à Octon. Il y assume la fonction d'un facteur de relais chargé de prendre en charge le courrier que lui remet, au Puech, son collègue chargé de la tournée n° 1 de Lodève. Il en effectue la distribution comme l'illustre la « carte postale » de 1873.

Il épouse la fille d'un facteur en 1856 qui, malheureusement, décède à l'âge de 32 ans en 1860. Il se remarie en 1862 avec Sophie Crouzet originaire de Lauroux. Il sera le père de quatre enfants dont deux filles qui décéderont dans l'année de leur naissance. Ses deux fils seront facteurs au bureau de Lodève. Le plus âgé, Paulin, lui succèdera pendant quelques mois. Le second, Ferdinand, sera facteur-receveur à Soubès. Bernard Vigouroux prend sa retraite au mois de juillet 1883 et retourne s'installer à Lodève au cours de l'année 1886/87 où il décédera en 1896 à l'âge de 74 ans.

La balade proposée entre Octon et St-Martin-des-Combes va permettre de nous replacer – tout en restant sur le chemin - dans le contexte des années 1880/1915 en nous représentant le paysage l'époque, les sites du moulin d'Octon, du château de Lauzières, de l'ermitage de Roubignac et de l'église réhabilitée de Saint-Martin-des-Combes. Retour sur le même trajet. Le départ est prévu à 14 heures devant l'ancienne poste sur la place d'Octon. Retour vers 17h30. Une présentation-vente de produits locaux aura lieu à St-Martin-des-Combes. Les animateurs proposeront, au cours de la balade, des textes littéraires, des exemples de lettres, des commentaires historiques, sociaux et anthropologiques...

Remerciements à Mme COSTE, Mrs. CANITROT, FUGIER, DUCLOS et aux différents intervenants.

Eglise de Saint-Martin-des-Combes



Étalonnage du parcours: Martine Vandenbergart et Patricia Belly

Photos: Christian Guiraud



Ermitage ND de ROUBIGNAC (vers IXème siècle)



Château de LAUZIERES (vers XIIIème siècle)

Départ 14 h : devant la salle des fêtes à Octon.(+ 5 mn animation)
Moulin : 14 h 30 (+ 5 mn animation)
Croisement chemin Ermitage de Roubignac : 15 h 15 (env. 5 mn animation)
Eglise de Saint-Martin-des-Combes : 16h 15 (env. 5 mn animation)
Présentation de productions locales : ¼ heure.
Retour à Octon vers 18 heures (Départ SMC 16h 45)
Longueur du parcours (aller) : 4,5 km
Altitude : 190 m (Octon) – 431 m (Saint-Martin-des-Combes).



Moulin

Salle des fêtes
OCTON